



Wallonie

Mont-de-L'Enclus

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Matthieu et Maud Guilbert Duthoit demeurant Chemin du Harby(AN) 3A à 7750 Anseroeul.

Le terrain concerné est situé Chemin du Harby, 3A à 7750 Anseroeul et cadastré division 3, section C n°348A.

Le projet est de type : Régularisation de l'agrandissement du logement, de la modification de la toiture de ce volume et la modification de la façade côté cour, et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogation au plan de secteur : régularisation portant sur une habitation située en zone agricole.

La toiture du volume de liaison (2 versants) est plus en adéquation avec l'architecture rurale et ses matériaux traditionnels et préserve ainsi la typologie de la ferme au carré.

Côté cour, un dépassant de toiture marque et protège l'entrée, tout en créant une jonction harmonieuse entre les toitures de la grange et l'aile principale des habitations.

La pièce du rez-de-chaussée, initialement à usage de bureau, pourrait, à l'avenir, être convertie en chambre pour personne invalide... A l'étage, la pièce sous toit servira de salle de jeux et/ou chambre d'amis

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Mont-de-L'Enclus, Service Urbanisme, Place d'Amougies(AM) 2, 7750 Amougies :

- Les jours ouvrables de 9H à 11H30 et le mercredi de 13H30 à 16H00

**L'enquête publique est ouverte le 28 mars 2024 et clôturée le 11 avril 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Mont-de-L'Enclus, Place d'Amougies(AM) 2 à 7750 Amougies ;
- par télécopie au numéro 069/76.97.82
- par courrier électronique à l'adresse suivante : dogimont.e@montdelenclus.be
- remises au service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique Guilbert Duthoit Matthieu et Maud.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme (les jours ouvrables de 9h00 à 11h30) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 11 avril 2024 à 11H00 à l'Administration communale, service urbanisme.

Mont de l'Enclus, le 21 mars 2024.

La Directrice générale f.f.,

DE PAOLIN.



Le Bourgmestre,

BOURDEAUD'HUY J.P